

## ASSISTANT A TEMPS PARTAGE

### Discipline médicale : Médecine physique et de réadaptation

#### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

#### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : SSR locomoteur et neurologique

Pôle de rattachement : Pôle risque neuro-cardiovasculaire et respiratoire, maladies chroniques et SSR.

Chef de service : Mr Abdelkhalek RAZIK, [razika@ch-blois.fr](mailto:razika@ch-blois.fr), 0254556435

Composition de l'équipe médicale : Dr A. RAZIK (chef de service) temps plein, Dr DOURY-PANCHOUT (20%), Dr GOCHARD (intervenants sur les consultations externes).

3 ergothérapeutes, 3 orthophonistes, 13 ETP kinés + 1 professeur APA, 1 psychologue (20%), 1 diététicienne, 1 socio-esthéticienne, 1 secrétaire, 1 IDE dédiée à l'Hôpital de jour.

Nombre de lits :

- 30 d'hospitalisation complète,

- 4 lits d'hospitalisation de jour

Nombre de places : 34

Plateau technique : plateau de rééducation complet équipé d'un rail et harnais de suspension (plans de bobath, tables de verticalisation, barres parallèles). Balnéothérapie avec 4 couloirs de marche et balnéothérapie avec

bassin en trèfle avec bain à rebours. Salles d'immersion visuelle : SATEL, réalité virtuelle, wii. HUBER 360°, HUMAC. Ergocyclomètres, stepper, tapis de marche avec harnais de suspension. Poulie-thérapie. Appartement thérapeutique.

Activités spécifiques : expertise dans la prise en charge des troubles neuromoteurs (dont programmes d'éducation thérapeutique autorisés) ou non).

Autres :

- *Consultations* : Bilans uro-dynamiques, consultations d'appareillage, validation de fauteuils roulants électriques, consultations MPR adultes pour les affections neurologiques ou de l'appareil locomoteur, consultations MPR pédiatriques à partir de 6 ans, Soins externes en kinésithérapie.

- *Hôpital de jour* : injection de toxine botulique pour le traitement de la spasticité (Dr Razik) ou des blepharospasmes, hémispasme facial, dystonie, tremblement essentiel (Dr Gochard). L'évaluation de la prise en charge pluri-disciplinaire des plaies chroniques. La mise en situation avant reprise de la conduite automobile. L'éducation des auto-sondages et à l'évacuation fécale. Essais de fauteuils électriques : évaluation médicale et ergothérapeutique.

- Suivi des pieds diabétiques.

L'activité en SSR en affection de l'appareil neurologique 2017 : HC et HDJ 16605 passages par année

L'activité en SSR en affection de l'appareil locomoteur en 2017 17510 passages par année

En 2018 neuro 16378, locomot 15501

2019 neuro 15033 locomoteur 17443

#### **4. Présentation du service du CHU de Tours**

Nom du service : Médecine physique et de réadaptation

Pôle de rattachement

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Bernard FOUQUET

Composition de l'équipe médicale : Pr B. FOUQUET, Dr S. PELLIEUX, Dr A. JACQUOT, Dr P. JAUME-GUICHARD (chef de clinique)

Nombre de lits : 0

Nombre de places : 0

Plateau technique : consultations, bilans d'ergothérapie

Autres :

#### **5. Missions confiées**

CH de Blois :

- Prise en charge de patients hospitalisés pour rééducation de l'appareil locomoteur et neurologique
- Injections de toxine botulique
- Bilans urodynamique
- Consultations de MPR pour les affections neurologiques et locomoteur
- Essais de fauteuils électriques
- Evaluations pour la conduite automobile
- Appareillage et suivi

#### **6. Les compétences à développer**

CH de Blois :

- Projet de service : en collaboration du pôle « Risque neuro-cardiovasculaire et respiratoire, maladies chroniques et SSR » avec le pôle « Femme-enfants-adolescents et santé mentale : injections de toxine botulinique ».
- Projet d'hospitalisation de semaine : 8 lits.
- Projet de prise en charge de lombalgies chroniques en groupe.
- Projet d'équipe mobile de rééducation (médecin MPR, secrétaire, orthophonistes, ergothérapeutes, assistante de service social, psychologue qualifiée en neuropsychologie).

#### **7. L'organisation de la permanence des soins**

- Dans l'établissement d'accueil : astreintes le week-end dans le cadre du tour de garde de médecine
- Au CHU de Tours : service de consultation. Présence médicale constante dans la semaine.

#### **8. Les valences (enseignement/ recherche)**

Aide apportée au Pr FOUQUET et au Dr JAUME-GUICHARD (chef de clinique) pour la création de cours, QCM,

projets de recherche. Accueil et formation des internes et externes des deux services. Présence d'une unité de recherche clinique au CH de Blois
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
Service d'hospitalisation, plateau technique de masso-kinésithérapie, salle d'ergothérapie, banque de coussins et de fauteuils roulants, balnéothérapie, Machine de bilans uro-dynamiques, injections de toxine botulinique, test conduite automobile, adaptation d'appareillage, éducation aux auto-sondages et irrigations trans-anales.
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Non
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Oui
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera le CHU de Tours. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de base : réglementation statutaire</li> <li>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif</li> <li>- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail</li> <li>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins</li> </ul>
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
Poursuite des activités dédiées à un futur médecin MPR, complémentaires entre les deux centres) : Pratique en consultation, en hospitalisation complète et hospitalisation de jour. Prise en charge des troubles vésico-sphinctériens et uro-neurologiques au CH de Blois. Réalisation d'injections de toxine botulique (spasticité). Avis donnés dans les services de MCO. Consultations d'appareillage dans le cadre du GHT, prise en charge des personnes amputés.